

<https://cdurable.info/Premier-classement-carbone-banques-francaises-secteur-bancaire-en-tete-des-entreprises-polluantes,3044.html>

Etude du Cabinet Utopies et des Amis de la Terre

Le premier classement carbone des banques françaises : le secteur bancaire en tête des



Date de mise en ligne : lundi 22 novembre 2010

est le plus polluantes

- Finance - Contribution Economique -

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Le cabinet de conseil Utopies et l'association Les Amis de la Terre publient aujourd'hui le premier classement carbone des grandes banques françaises qui nous rappellent que l'impact des banques sur le climat ne se réduit pas aux consommations d'énergie des bâtiments ou au transport des salariés. Il est avant tout lié à la nature des activités qu'elles financent : PME, crédits immobiliers, compagnies pétrolières ou technologies vertes... Leurs choix d'investissements jouent un rôle majeur dans le développement d'une économie plus ou moins polluante.

"Si l'on veut éviter la catastrophe climatique, nous avons dix ans pour réallouer massivement les investissements des activités les plus polluantes comme l'extraction pétrolière vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les banques et les épargnants ont un rôle clé à jouer dans cette transition" explique Juliette Renaud, Chargée de campagne sur la Responsabilité des Acteurs Financiers aux Amis de la Terre. "Selon les estimations de l'Agence International de l'Energie, l'effort d'investissement annuel pour amorcer la révolution énergétique nécessaire représente 7 fois le plan Marshall" précise Stanislas Dupré, directeur général du cabinet Utopies.

Or la plupart des grandes banques françaises ont tendance à financer avec notre argent l'économie polluante d'hier plutôt que l'économie verte de demain. Résultat : 5 000 euros déposés sur un compte en banque ou un fonds en actions polluent indirectement autant qu'un 4x4, sur une année !

L'empreinte carbone des grandes banques françaises les place ainsi en tête des entreprises ayant le plus d'impact sur le climat. *"Les différences entre les banques tiennent largement à leur modèle économique (hérité de leur histoire) plus ou moins tourné vers le financement des grands groupes, mais aussi au choix des secteurs financés, et en particulier le poids des financements apportés au secteur pétrolier" poursuit Stanislas Dupré.*

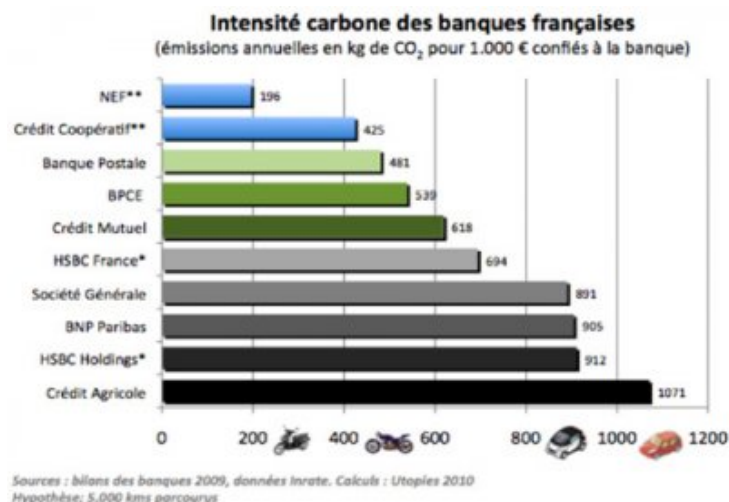
La publication de ce classement s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public lancé par Utopies et les Amis de la Terre qui comprend notamment un calculateur en ligne permettant aux épargnants d'estimer l'empreinte carbone de leur épargne, en fonction de leur(s) banque(s) et de leurs produits d'épargne et de placement. Les calculs ont été réalisés par le cabinet Utopies avec les données de la société Inrate.

Les partenaires souhaitent ainsi sensibiliser l'opinion publique afin que les banques et le législateur soient incités à prendre en compte les enjeux climatiques dans la façon dont les produits d'épargne sont conçus et dont les banques gèrent leur argent. Pour Juliette Renaud, *"Les citoyens ne savent pas comment est employé l'argent qu'ils confient à leur banque ou à leur assurance, et leurs placements peuvent, malgré eux, participer à des dégâts environnementaux et sociaux. Il est temps de prendre conscience que nos choix d'épargne peuvent être un levier majeur pour agir sur la société et la transformer !"*



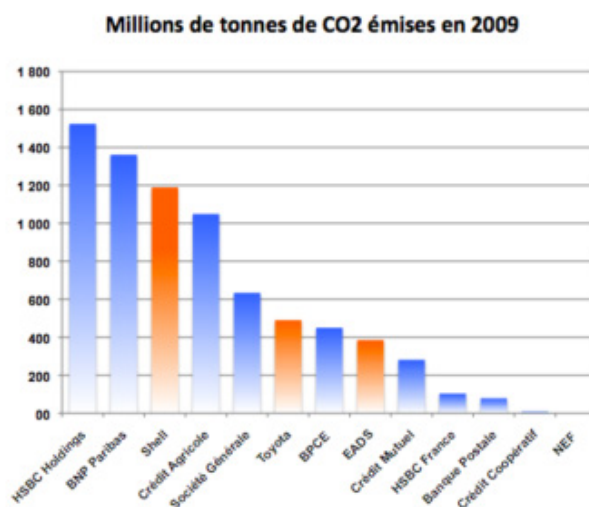
[" target="_blank">Télécharger le classement carbone des banques françaises](#)

Classement carbone des groupes bancaires



* Les calculs ont été effectués pour HSBC Holdings (groupe monde) et HSBC France (activités France, ex CCF), cette dernière publiant un bilan financier distinct. Contrairement aux autres banques, HSBC ne publie pas de décomposition sectorielle de son portefeuille de crédit et d'obligations d'entreprises. Le calcul repose donc sur une hypothèse (base : répartition sectorielle similaire à celle de l'indice MSCI World pour HSBC Holdings et du SBF 120 pour HSBC France).

** Le Crédit Coopératif fait partie du groupe BPCE. De même, les livrets de la NEF sont distribués par le Crédit Coopératif. Ces deux établissements figurent dans le tableau, en plus du groupe BPCE, pour deux raisons : d'une part ils sont les seuls à avoir communiqué des données détaillées sur leur activité. D'autre part ils sont tous les deux positionnés sur le financement de l'économie sociale et solidaire, notamment pour des projets écologiques.



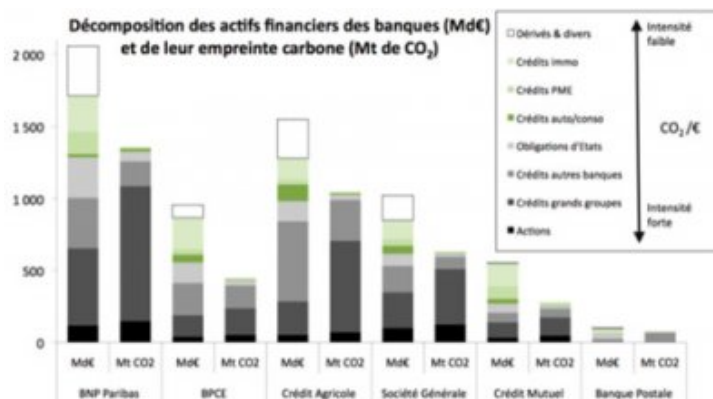
Comparaison avec d'autres secteurs d'activité

En matière d'impact sur le climat, les grands groupes bancaires français se placent en tête des entreprises les plus polluantes, devant les compagnies pétrolières, aériennes et les fabricants automobiles.

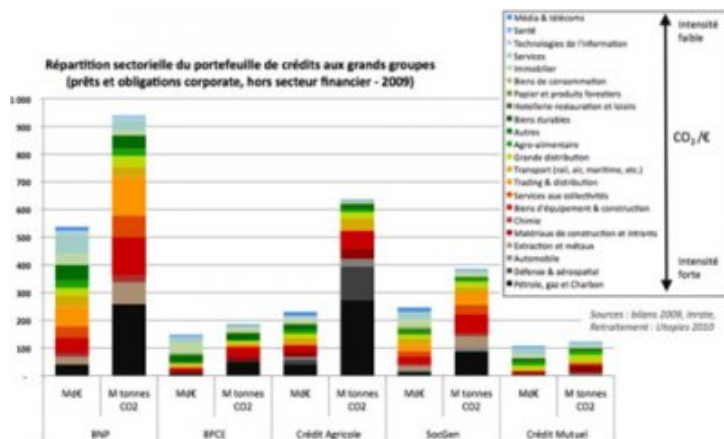
Facteurs de différenciation

Bien évidemment plus les banques sont grosses plus elles émettent de CO₂. Ramené à l'euro d'actif financier, les différences entre les banques tiennent largement à leur modèle économique (hérité de leur histoire) plus ou moins tourné vers le financement des grands groupes mais aussi au choix des entreprises financées. Les banques

disposent ainsi d'un énorme levier pour réduire leur poids carbone, en se tournant vers l'économie verte de demain. Le Crédit Agricole illustre bien cette situation : quoique plus petit que celui de la Société Générale, son portefeuille de crédits aux grandes entreprises induit plus de CO₂.



Quand on compare le portefeuille de crédits et obligations aux grandes entreprises, on constate que la répartition sectorielle est déterminante dans le poids carbone des banques françaises. La part importante des financements du Crédit Agricole au secteur énergétique (pétrole & gaz principalement) représente ainsi la majeure partie de son empreinte carbone.



Méthode de calcul

La méthode consiste à évaluer les émissions de gaz à effet de serre directes (ex : usines) et indirectes (ex : utilisation des produits, fournisseurs) de chaque activité économique financée par les banques ou les produits d'épargne. Les calculs ont été effectués par le cabinet Utopies, à partir des bilans financiers consolidés des banques, qui regroupent les comptes individuels de la banque et de toutes ses filiales (banque de détail, banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs...), et de statistiques sectorielles. La principale base de données utilisée est celle de la société suisse Inrate (www.inrate.ch). Le cadre méthodologique utilisé par Utopies pour les calculs est celui développé par l'ATEPF (téléchargeable sur www.atepf.fr).

Pour décomposer les principaux postes d'actifs par type de clientèle (Etat, entreprises, banques, clientèle de détail) et par secteur d'activité, deux approches ont été adoptées en fonction des informations publiques disponibles :

- ▶ la répartition réelle des encours du bilan lorsque celle ci est publiée dans le document de référence. Il faut toutefois noter que peu de banques françaises publient ce type de données ;
- ▶ la répartition des expositions brutes au risque de crédit à partir des informations requises par le comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Des facteurs d'émission de CO2 ont ensuite été appliqués à chaque classe d'actifs :

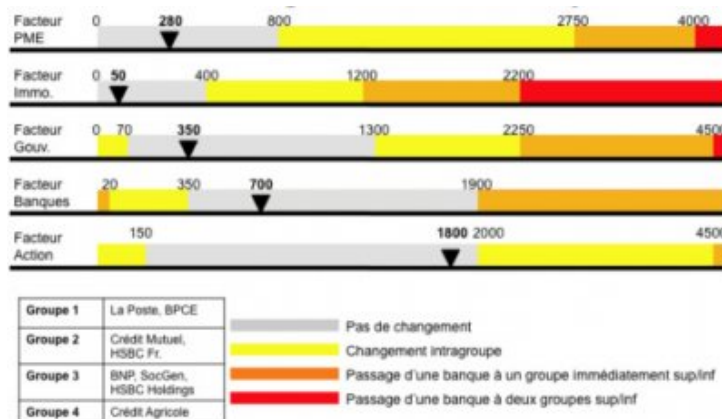
Prêts aux banques	Facteur moyen calculé à partir des résultats obtenus pour les principales banques françaises
Prêts aux Etats	Facteur calculé à partir des émissions liées aux dépenses publiques et aux participations de l'Etat français, sur la base de données statistiques nationales
Prêts aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de facteurs d'intensité sectoriels lorsque les informations sont disponibles • A défaut, utilisation d'un facteur moyen calculé à partir du SBF120 et du MSCI World
Prêts aux PME	Facteur moyen calculé à partir des émissions directes des PME françaises, en fonction de leur répartition sectorielle au niveau national
Prêts immobiliers	Facteur moyen calculé à partir des émissions de l'immobilier résidentiel français, sur la base de données statistiques nationales
Prêts à la consommation	Facteur moyen calculé à partir des émissions liées aux achats d'automobiles et de biens d'équipement, sur la base de données statistiques nationales
Actions et titres	N'ayant pas accès à la répartition sectorielle des actions détenues par les banques, nous utilisons un facteur moyen calculé à partir du SBF120, du DJ Rtnx 600 et du MSCI World pour les banques internationales. Pour les banques de détail françaises nous nous basons sur le SBF 120 uniquement.

Pour les entreprises, les facteurs d'émissions sectoriels ont été calculés à partir des émissions moyennes des entreprises qui composent ce secteur. Les émissions de CO2 « financées » par la banque ont ensuite été imputées aux apporteurs de capitaux (épargnants, actionnaires, obligataires, créanciers et autres porteurs de titres de dette), en fonction de la part relative de leur apport dans le total des fonds propres et des dettes financières de la banque.



Test de sensibilité

Les facteurs d'émissions utilisés pour les calculs sont des estimations (l'information détaillée sur le portefeuille d'actifs des banques n'étant pas publiée). Nous avons testé l'impact qu'aurait une sur ou une sous estimation des différents facteurs sur le classement des banques. Il en ressort que les écarts entre banques sont suffisamment importants pour que le classement ne varie pas, même en cas d'erreur importante sur l'un des facteurs d'émission générique. Le seul facteur pour lequel un taux d'erreur plausible (11%) pourrait modifier le classement est le facteur « actions » : en cas d'erreur, l'inversion concernerait uniquement des banques très proches dans le classement (BNP Paribas rejoindrait HSBC Holdings), sans remettre en cause la hiérarchie générale.



NB : le test n'inclut que les grandes banques du classement (hors NEF, Crédit Coopératif et HSBC France.)

Calculatrice : quelle est l'empreinte carbone de votre argent ?